



Compte rendu de L'assemblée Générale extraordinaire

A CHAUMONT le 15 mai 2019 à 18h

Clubs Présents : COSD représenté par Arnaud MASSART (pouvoir du président Guy SADIN) LN 52 représenté par Hélène MONGEOT (pouvoir de la Présidente Brigitte MARION) OC représenté par son Président Jean-Marie BOURBON

Club absent : NCB

Après l'appel nominal des clubs à 18h, le quorum étant atteint l'Assemblée Générale extraordinaire peut délibérer.

L'ordre du jour : Approbation des nouveaux statuts proposés par la Fédération Française de Natation.

Après lecture de ces statuts par le Président, ils sont soumis au vote de l'AG extraordinaire.

Les statuts sont votés à l'unanimité.

Le Président clôt la séance à 18h45

Le Président

Jean-Marie BOURBON